

## Fermeture des préfectures : les cartes grises en attente

**Accueil Actualité auto Economie/Industrie Par Arnaud Murati Publié le 23/11/2017 à 17:19. Mis à jour le 23/11/2017 à 17:32**

La fermeture des guichets de préfectures dédiés aux permis de conduire et aux cartes grises aurait pour l'instant des conséquences chaotiques. Le syndicat FO pointe entre autres le manque de formation des opérateurs.

Les préfectures n'accueillent plus et ne traitent plus les demandes personnes qui désirent immatriculer un véhicule depuis le 6 novembre dernier. Tout est désormais "dématérialisé", ce qui signifie que l'acquéreur d'un véhicule a le choix : réaliser son immatriculation auprès d'un professionnel agréé, qui lui facturera la prestation ; ou bien obéir à la procédure en ligne qui vient d'être mise en place par le ministère de l'Intérieur...

Au lieu de 100 préfectures, ce sont désormais 5 sites ressources qui se chargent de traiter l'ensemble des dossiers d'immatriculations. Marie-Line Mistretta secrétaire générale adjointe de FO Préfectures, s'est elle-même rendue sur l'un de ces sites (appelé Cert), à Clermont-Ferrand (63) : "On ne répond pas à la demande de l'usager " explique t-elle, " les stocks de dossiers dématérialisés se constituent ".

Selon Mme Mistretta, plusieurs problèmes se cumuleraient. Premièrement, les usagers eux-mêmes auraient du mal à se connecter sur les sites officiels, tandis que leurs demandes arriveraient aussi souvent incomplètes, du fait notamment de leur complexité. D'autre part, " nous avons toujours dit que cela serait un nouveau métier pour nos collègues ", or, " les formations sont insuffisantes " d'après la secrétaire générale adjointe.

Afin de ne pas léser ceux qui n'ont pas accès à Internet, les préfectures ont mis en place des "points numériques" où les usagers peuvent venir effectuer leurs démarches d'immatriculations. Un agent préfectoral est censé les y aider. Or, d'après Marie-Line Mistretta, " c'est un peu la catastrophe sur les points numériques" où l'on observerait " des files d'attente. La préfecture de l'Essonne a refoulé 100 usagers la semaine dernière " indique-t-elle encore.

Outre FO préfectures, le syndicat des enseignants de la conduite Unidec remonte régulièrement des informations quant aux soucis rencontrés : "La dématérialisation des dossiers d'inscription au permis de conduire au travers de dispositifs de l'ANTS ne fonctionne toujours pas correctement" s'agace l'Union syndicale des auto-écoles.

Une réunion entre les parties concernées est censée se tenir dans la première quinzaine de décembre.